



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

DANS LES COULISSES DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

À lire en page 2



CHERS DOUVRAISES, CHERS DOUVAIS,

Ce numéro a vocation à mettre en exergue le travail réalisé au quotidien par nos **agents des services techniques**, qui par leur motivation, leurs compétences, leur réactivité participent grandement à la **qualité de vie** dans notre belle commune, reconnue par de nombreux témoignages et récompenses.

ÉDITO

Ce travail mérite le **respect de l'espace public** auquel chacun de nous doit aussi contribuer, afin de garantir le **bien vivre ensemble**. Sans cette responsabilité individuelle, tous les efforts déployés au quotidien par nos agents resteront toujours insuffisants. Je remercie toutes celles et tous ceux qui y contribuent par leur **comportement citoyen**. Nous avons récemment recruté **Caroline Tricaud**, qui vient compléter l'action de notre Police Municipale afin que nos agents puissent se concentrer davantage sur des tâches plus gratifiantes, d'aménagement et d'embellissement.

Ils vont ainsi notamment pouvoir apporter leur contribution à la préparation des manifestations commémoratives et festives programmées à l'occasion du **80^{ème} anniversaire du Débarquement**, auxquelles j'espère vous retrouver nombreux. Je remercie également toutes les personnes qui ont su s'investir dans toutes ces initiatives qui visent à **célébrer le devoir de mémoire**, mais aussi la **réconciliation** qui a conduit à une **paix durable**.

Dans ce sens, je vous invite toutes et tous à participer aux **élections européennes**, dans un moment où cet espace commun, s'il a besoin d'évoluer, représente une **garantie irremplaçable de solidarité et de force collective**.

J'espère aussi pouvoir vous rencontrer lors des **30 ans de l'ADAJ**, du **Sentier des Arts** et de la **fête de la Musique**. N'hésitez pas non plus, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore visité, à découvrir le très intéressant **Musée Radar 44**, et pour celles et ceux qui en ont déjà profité, à venir découvrir les nouveautés proposées par la dynamique équipe de bénévoles de l'Association des amis du Musée du Radar.

Bien Sincèrement
Le Maire, Thierry LEFORT

ACTUALITÉS

80^{ème} ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT



DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

★ COMMÉMORATIONS

5 JUIN > Cimetière britannique
6 JUIN > Tailleville

★ ANIMATIONS

8 JUIN > Centre-ville, Place des Marronniers

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR :
www.douvres-la-delivrande.fr

Début juin, la Normandie célébrera et commémorera le 80^e anniversaire du Débarquement. L'équipe municipale, accompagnée d'acteurs de la vie associative et locale, des écoles et de nombreux bénévoles, est à pied d'œuvre depuis quelques mois déjà pour l'organisation des **commémorations** et **animations** qui se dérouleront sur la commune **du 4 au 8 juin**.

Retrouvez le **programme des animations et commémorations** en **supplément** de ce Douvres info !



Parmi les bénévoles, la commune pourra notamment compter sur la présence d'un **jeune élève du lycée Cours Notre-Dame, Bastien Denis**. Dans le cadre de la seconde phase de son **Service National Universel**, il participera, entre autres, à la préparation des commémorations et plus particulièrement à l'organisation de la veillée en lumière qui se tiendra au cimetière britannique le mercredi 5 juin.

SOMMAIRE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES **P.3**

ADAJ ET STATION RADAR 44 : 30 ANS **P.4**

SENTIERS DES ARTS 2024 **P.4**

SUPPLÉMENTS :

- Programme du 80^e anniversaire du Débarquement à Douvres
- La Voix des Alliés

MENTIONS LÉGALES :

Douvres info

Bulletin communal bimestriel de Douvres-la-Délivrande

Directeur de la Publication : Thierry LEFORT

Rédactrice en Chef : Séverine ZAMIT

Comité de rédaction : Thierry LEFORT, Emilie DELANOY-HAMON, Séverine ZAMIT, Fabienne LEROUX, Jean-Pierre PAILLETTE, Muriel DUNY, Alain ADAM, Claire HORLAVILLE, Patrick DUBOIS, Lydia BRETOS, Jacky BERTRAND

Conception graphique :

Anaïs BLANC-GONNET (treize-communication.com)

Impression : Caen Repro

Crédits photos : Commune de Douvres-la-Délivrande (sauf mention contraire)

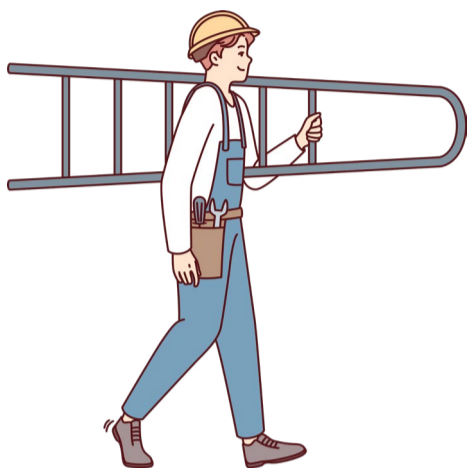
Tirage : 2 700 exemplaires

Tél. : 02 31 36 24 24

infos@mairie-douvres14.com

ACTION MUNICIPALE

LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX



Les services techniques ont pour principales missions de maintenir et d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Ils veillent ainsi au bon fonctionnement des biens du domaine public et contribuent directement à rendre la ville plus belle, plus propre, plus pratique.

Les services techniques regroupent l'ensemble des services et moyens qui permettent :

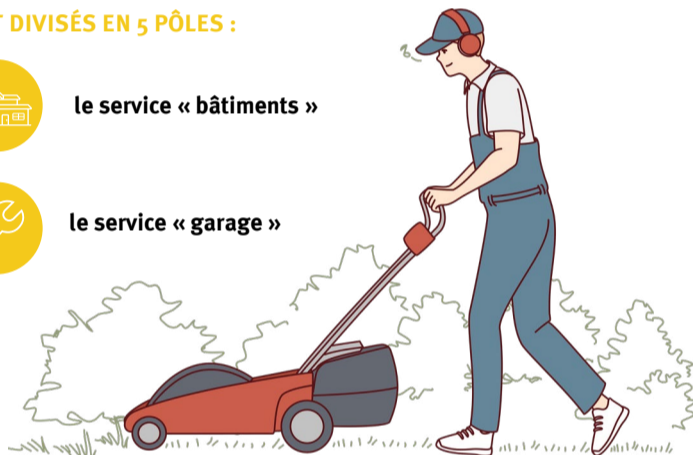
- d'effectuer l'entretien des espaces publics, des locaux communaux et des espaces verts ;
- de réaliser des travaux de maintenance ;
- d'élaborer et mettre en œuvre les projets d'aménagement urbain ;
- d'apporter un soutien logistique et technique pour l'organisation des fêtes et manifestations communales.

À DOUVRES, LES SERVICES TECHNIQUES SONT DIVISÉS EN 5 PÔLES :

-  le service « voirie »
-  le service des espaces verts et propreté de la ville
-  le service gardiennage et entretien du complexe sportif

 le service « bâtiments »

 le service « garage »



UNE JOURNÉE DANS LES COULISSES DES SERVICES



8h45
Nicolas et Dylan (Service propreté) balayent les trottoirs rue des Mésanges.



9h
Gérard (Service garage) forme Corentin (Service espaces verts) à la l'entretien et à la réparation d'une tondeuse.



10h
Didier (Service espaces verts) souffle les feuilles mortes sur les trottoirs devant l'école des Petits.



11h
Cédric (Service voirie) pose le dallage de l'accès aux nouveaux bureaux de l'urbanisme.



14h30
Jennifer (Service bâtiments) change les dalles du plafond de la salle Gaston Gibert.



15h
Olivier (Complexe sportif) passe l'auto-laveuse sur le sol du gymnase.



16h
Maxime et Thierry (Service espaces verts) passent le désherbeur thermique au cimetière municipal.

ZOOM SUR LE SERVICE DES ESPACES VERTS



Comme son nom l'indique, le service des espaces verts a vocation à **entretenir l'ensemble des espaces verts de la commune** (taillage, élagage, tonte, désherbage, fleurissement, aménagement...). Depuis septembre dernier, l'équipe, composée de 9 agents, dont une toute nouvelle recrue féminine, Chantal Tonnet, travaille conjointement avec le service propreté de la Ville. Parmi les grands projets réalisés au cours de ces derniers mois, on peut noter **l'aménagement de la mare** de la Promenade Thomas de Douvre, la **mise en valeur des abords de la Douvette**, la **végétalisation de la cour d'Yvrande**, le **réaménagement de la cour de l'école des Grands D. Fossey** (notamment le **parcours sensoriel**) ou **encore la plantation de différents vergers** (à l'arrière de Batimétal, rue de Champagne et Promenade Thomas de Douvre). En cette période, l'équipe est également mobilisée pour le **fleurissement et l'installation d'éléments décoratifs dans le cadre de la célébration du 80^e anniversaire** du Débarquement du mois de juin.

RESSOURCES HUMAINES

NOUVEL AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

La commune dispose désormais d'un **Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)**. Rattachée au service de la Police municipale, **Caroline Tricaud** a pris ses fonctions le 2 avril dernier. Ses missions principales sont la **surveillance** et le **contrôle du stationnement** (particulièrement le respect des zones bleues). Elle sera également missionnée pour **surveiller les abords des équipements publics**, notamment les **écoles** et elle participera à la **sécurisation d'événements** sur la commune. Parmi ses premières interventions : faire de la **prévention pour le bien vivre ensemble** en allant à la rencontre des habitants et plus particulièrement des propriétaires de chiens, pour leur rappeler l'obligation de maintien en laisse sur le domaine public ou les inviter à se munir de sacs pour ramasser les déjections de leur animal.



Caroline Tricaud rappelle l'obligation de maintenir les chiens en laisse dans les espaces publics.

INFOS PRATIQUES

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024, dans toute l'Union européenne. Pour la France, elles se tiendront le **dimanche 9 juin 2024**.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens **d'élire les représentants au Parlement européen** - ou « eurodéputés » - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans, renouvelable. 81 député(e)s européen(ne)s seront élu(e)s en France en 2024, soit deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 député(e)s contre 705 actuellement.

Pour voter, il suffit de se munir de sa **carte d'électeur**, d'une **pièce d'identité** et de se présenter au bureau de vote de son secteur **le dimanche 9 juin entre 8h et 18h**.



ATTENTION



- Le bureau de vote n° 3 (tennis couvert) est déplacé à la Halle des sports
- Le bureau de vote n° 4 (salle de motricité école) est déplacé à la Halle des sports

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le 9 juin, pensez à donner votre **procuration** à un proche inscrit sur les listes électorales ! Votre demande de procuration peut être faite rapidement en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT ZONE DE CIRCULATION RÉGULÉE

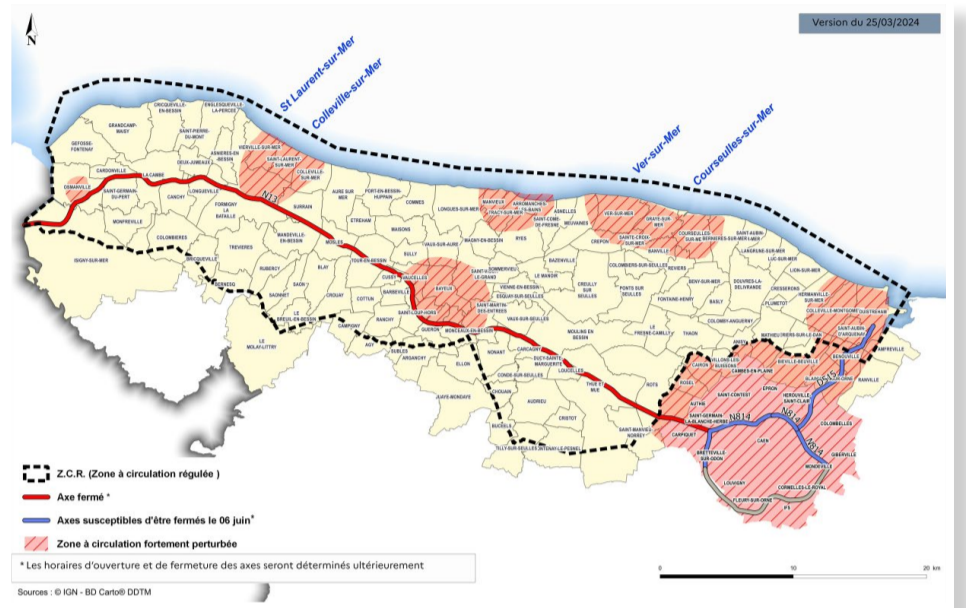
Dans le cadre des commémorations du Débarquement en Normandie, **une zone de circulation régulée (ZCR)** sera déployée **uniquement sur la journée du 6 juin prochain**. Notre commune relevant de ce périmètre, des restrictions de circulation seront appliquées. Comme pour l'ensemble des communes concernées, le principe retenu est celui du stickage des véhicules qui seront autorisés à pénétrer et à circuler dans la Zone **entre 6h et 20h**. Le **stickage n'est pas nécessaire pour les résidents de la ZCR qui souhaitent circuler au sein de la zone sans en sortir**.

Depuis le 22 avril, et jusqu'au 4 juin, les **stickers (autocollants) sont délivrés en Mairie aux personnes suivantes :**

- Résidents permanents
- Résidents temporaires (en résidence secondaire, locataire d'un gîte, client d'un hôtel ou d'un camping)
- Professionnels (taxis, services à la personne, services publics, autocaristes, véhicules d'entreprises, professionnels en général...) amenés à circuler dans la ZCR le 6 juin 2024.

Pour obtenir un sticker, les demandeurs sont tenus de se présenter avec les documents suivants :

- carte grise du véhicule ;
- justificatif de domicile ou tout justificatif démontrant la nécessité d'accéder le 6 juin (contrat de location de gîte, facture d'hôtel...);
- pièce d'identité valide.



+ D'INFOS :

Préfecture du Calvados, Cellule de réponse au public (CRP)
02 31 30 62 44 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)
dday80@calvados.gouv.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Il semble utile de rappeler une nouvelle fois que pour bien vivre ensemble, la participation de chacun d'entre nous au respect de certaines règles élémentaires de bon voisinage, de sécurité et de civisme est nécessaire.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES EN VIGUEUR AU SEIN DE LA COMMUNE

DÉPÔTS D'ORDURES

Abandonner ses déchets (déchets verts inclus) sur la voie publique est un **délit** et constitue, en outre, un **acte d'incivisme** qui dégrade le cadre de vie, provoque des nuisances visuelles et parfois olfactives. Différentes **sanctions** sont prévues selon le type de déchet et la manière dont on l'a sauvagement déposé. Le **non-respect des modalités de collecte des déchets** (contenant, tri, jour, ...) est sanctionné par une amende de 2^{ème} classe de **35 €**. Des **détritus abandonnés** ou des **ordures déversées n'importe où** sont passibles d'une contravention de 4^{ème} classe, soit **135 €**. Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5^{ème} classe, soit **jusqu'à 1 500 €** d'amende. Enfin, une **entreprise** qui pratique le dépôt sauvage risque **75 000 €** d'amende.

Arrêtés municipaux et références aux décrets disponibles sur www.douvres-la-delivrande.fr

CHIENS EN LAISSE ET RAMASSAGE DES DÉJECTIONS

Chaque propriétaire de chien qui promène son animal sur le domaine public est tenu de le **tenir en laisse** et de se munir de son propre sac pour **ramasser les déjections**. Tout contrevenant est passible d'une amende de **135 euros**.



NUISANCES SONORES

Pour rappel, les travaux de **bricolage** et de **jardinage** nécessitant l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de **causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur **intensité sonore** (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Ces horaires ne s'appliquent pas aux entreprises, qui doivent interrompre leurs travaux uniquement entre 20h et 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Qu'il soit propriétaire ou locataire, **l'occupant d'une maison individuelle** est tenu de **prendre en charge l'entretien de son trottoir** (largeur de chaussée d'environ 1,50 m s'il n'y a pas de trottoir physique) **ou de le faire entretenir par une entreprise de nettoyage** s'il ne peut le faire lui-même. Les riverains doivent ramasser les feuilles, débris éventuels et retirer la mousse régulièrement. La mousse peut être retirée à l'aide d'un grattoir ou d'un désherbeur thermique (attention, aucune utilisation de produit chimique n'est autorisée).

INITIATIVE

PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF

Accompagnés par le réseau pour l'Habitat Participatif Normand, des particuliers se sont lancés dans un **projet d'habitat collectif** sur la commune. Ensemble, par le biais de l'association « Les Cyclamens » ils ont créé le collectif « **Au beau milieu** » qui rassemblera **12 foyers** et **plusieurs générations** dans un lieu unique avec une dimension **solidaire, écologique et coopérative**. Le collectif souhaite « vivre autrement, en défendant des valeurs de solidarité, de coopération et de mutualisation ». L'objectif est de « partager, d'échanger davantage, de rompre l'isolement » tout en participant à la vie de la ville et du quartier. Leur choix s'est porté sur une maison en cœur de ville avec terrain et dépendances. Les rénovations et nouveaux aménagements démarreront en 2025 et seront réfléchis dans une **volonté d'éco-conception**.



HOMMAGE



Xavier Hooge, Maire de la commune de 1989 à 1995 est décédé le 10 mars dernier. Thierry Lefort et l'équipe municipale tiennent à saluer sa mémoire, à rappeler son engagement au profit de la commune et son attachement à la prise en compte de l'intérêt général ainsi que son souci constant d'œuvrer en faveur de tous ceux qui rencontrent, temporairement ou non, des difficultés.

Parmi les actions significatives menées dans ce cadre, on compte notamment la participation active à la création et au fonctionnement de l'association AIRE, œuvrant pour l'insertion professionnelle des publics en difficulté et qui montre encore aujourd'hui toute son utilité au service du lien social et du vivre ensemble.

ASSOCIATIONS

30 ANS !

CENTRE SOCIO-CULTUREL ADAJ



Le Centre Socio Culturel ADAJ (Association Douvres Animation Jeunes) fête cette année ses **30 ans** d'existence. Installé sur la commune, à proximité immédiate de l'école Dian Fossey, ce lieu d'accueil et d'animation de vie sociale est ouvert aux Douvrais et pour certaines actions à l'ensemble des habitants du territoire de Cœur de Nacre. Il a pour objectif de proposer des **activités et services en direction de tous les publics** : enfants, adolescents, familles, personnes âgées... Il propose notamment un accueil de loisirs, un accueil périscolaire pour les enfants, dispose d'un point accès numérique et d'un espace dédié aux jeunes. L'équipe d'éducateurs spécialisés organise régulièrement des **activités en direction du jeune public**, propose un accompagnement dans les démarches administratives, la recherche de formation ou d'emploi et peut également apporter un soutien face à des difficultés rencontrées dans les domaines de la santé, des relations familiales et/ou sociales. Tout au long de l'année, **des animations et actions à destination des familles** sont également mises en place : ateliers, sorties, rencontres...



QUESTIONS À XAVIER LEMIRE, DIRECTEUR DE L'ADAJ

X. Lemire, Directeur et J-M. Lécluse, Président de l'ADAJ

Pouvez-vous nous parler des événements marquants de ces 30 dernières années, nous remémorer les grandes étapes, évolutions de l'association

C'est en 1993 qu'a été créée l'ADAJ. À l'origine, l'association avait pour principale mission de mettre en place des actions de prévention pour les jeunes de 16 à 25 ans. En 1998, c'est la mise en place de l'aide aux devoirs pour les écoles et collèges ainsi que le début de l'accueil des enfants les mercredis et durant les vacances scolaires. En 2001, l'association obtient l'agrément CAF et devient « centre social » puis « centre socioculturel ». En 2010, l'ADAJ s'installe dans l'espace Louise Jarry où elle est encore aujourd'hui. Enfin, en 2019, l'association ouvre son Espace jeunes.

Vous célébrerez ce 30^e anniversaire le 25 mai prochain ; quel est le programme ?

Il s'agit d'un événement festif qui prendra la forme d'une kermesse ouverte à tous, au sein de l'espace Louise Jarry. Nous proposerons plusieurs stands ludiques, une restauration avec buvette, quelques expositions et rétrospectives de la vie de l'association et des courts métrages réalisés par les adolescents de l'Espace jeunes. À 16h nous donnerons le résultat du concours de dessins proposé aux enfants sur la thématique des 30 ans.



Centre socio-culturel ADAJ
8 rue de l'Église adaj@adaj.org
02 31 37 18 04 www.adaj.org

STATION RADAR 44



STATION RADAR 44
Route de Bény
06 70 15 94 56
contact@musee-radar.fr
www.musee-radar.fr

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 18h.

La Station Radar 44 - Musée franco-allemand de Douvres-la-Délivrande a rouvert ses portes pour sa cinquième année sous la gestion de l'association des Amis du musée. Le bilan est très encourageant : triplement de la fréquentation, dépassant, en 2023, les **13500 visiteurs**. Ce lieu atypique, dont la plus grande partie à visiter se trouve sous terre (**2 bunkers**, dont le plus grand bunker enterré du Calvados, d'une surface de **400 m²** avec 10 salles sur 2 niveaux) célèbre, en cette année particulière du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, ses **30 ans** d'ouverture au public.

À VOS AGENDAS !

Du 01 au 09 Juin de 10h à 18h : Campement de base Canadien des « Fusiliers Mont-Royal » avec présentation statique de véhicules militaires sur les pelouses du Musée en alternance selon leur participation aux animations et défilés dans les communes de la Côte de Nacre.

COUP DE CHAPEAU PATCHWORK

Félicitations à Évelyne Courvalet, adhérente de l'ALCD Patchwork, dont l'ouvrage a été sélectionné au salon international des arts du fil "Pour l'Amour du Fil" qui s'est déroulé à Nantes en avril dernier.



Évelyne a participé au concours dans la catégorie « amateur » sur le thème « La vie en rose ». (À l'heure où nous écrivons cet article, nous ne connaissons pas les résultats du concours).

MANIFESTATIONS



SENTIER DES ARTS

C'est quoi ?

Le Sentier des Arts se décline sous 2 formats :

- **1 festival**, sur le temps d'un week-end, avec des animations, démonstrations et ateliers proposés par les exposants du Sentier.
- **1 exposition extérieure** présentant des travaux artistiques réalisés par des associations, écoles et artistes douvrais ou locaux le long d'un sentier balisé.

C'est quand ?

- Festival : 25 et 26 mai
- Exposition « hors-les-murs » : du 25 mai au 30 août

C'est où ?

Comme pour les éditions précédentes, l'exposition extérieure sera installée le long d'un parcours piétonnier balisé de la Place des Marronniers à la Baronnie.

Les 25 et 26 mai, les exposants présents accueilleront les visiteurs salle Léo Ferré ainsi qu'aux Grand et Petit Logis de la Baronnie. Des animations seront également proposées sur la Promenade Thomas de Douvres et sur le site de la Baronnie.

Programme détaillé et présentation des exposants sur www.douvres-la-delivrande.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE



Retrouvez l'agenda complet des événements et manifestations sur :



www.douvres-la-delivrande.fr
www.facebook.com/mairiedouvresladelivrande

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC CITYKOMI

